

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR

JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 À 20H

Présents :

Guy PANOUILLOT (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS / Volleyball blancs) ; **Jean-Emmanuel FRONTERA** (Trésorier OMS) ; **Philippe PASQUIERS** (Membre OMS - Responsable répartition des installations sportives - Responsable commission subventions de fonctionnement) ; **Bruno SOULET** (Membre ; responsable CMS) ; **Georges MARTINO** (Membre de droit OMS - Conseiller municipal - Vélo club blancs) ; **Didier CIRET** (Membre de droit OMS - Maire-adjoint chargé des sports) ; **Maud FUME** (Ass. Jeanne d'Arc) ; **Julien BERTHELOT** (Cie Le Blanc archer) ; **Henri LE FLEM** ; **Bruno CASAVECCHI** (Fitness Form) ; **Nathalie CORBEAU** et **Michel BRUNET** (Hand-ball club Le Blanc) ; **Pierre BODY** (A.S. Collège Sainte Anne) ; **Pauline MARTIN** (Canoë-kayak club Le blanc) ; **Didier TRICOCHÉ** (Amis cyclos blancs) ; **Danièle BUSZ** (Boule sportive blanche / CSLG) ; **Stéphanie RIBOTON** (Ecole française de parachutisme Le Blanc) ; **Vinciane LEROY** (A.S. Collège les Ménigouttes) ; **Bastien LACQUEMENT** (Club de plongée du Blanc) ; **Lionel CARTIER** (Ass. 42km195) ; **Sandrine ZAMUDIO** (Club des dauphins) ; **Angélito ZAMUDIO** et **Jérémy BOSTON** (ASSG Basket) ; **Alain MOULENE** (Vélo club blancs section VTT) ; **Jacky FAURE** (Ass. de gestion de la base de plein air) ; **Alain PERREARD** (Conseiller municipal - Commission sport / Brenne savates) ; **Alain CORDE** (Ass. du Golf des Rosiers) ; **Mélanie BLANCHET** (Ass. blanche de horse-ball / Ass. Equestre l'Epineau Le Blanc) ; **Didier INGREMEAU** (Club modéliste blancs) ; **Bernard HOFFMANN** (Tir sportif blancs) ; **Yannick CAIGNARD** (Volant blancs) ; **Jean-François GRANGENEUVE** (USB Football/Service municipal) ; **Isabelle TAVENOT** (Tennis club blancs) ; **Jérémy DESSENON** (Club d'escalade de la région blanche) ; **Cyrille BAPTISTE** (A.S. Lycée Pasteur / Le Blanc Athlétisme) ; **Francis TREMBLAIS** (Tennis de table Brenne Le Blanc) ; **Francis JOFFRE** (Billard club blancs) ; **Carole BODIN** (Responsable commission aide à la formation diplômante) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages blancs) ; **Aurélie BORDIER** (Judo club blancs) ; **Paul MESZAROS** (Aïkido dojo Le Blanc) ; **Didier MARTINAUD** (CARGAC) ; **Annick GOMBERT** (Maire du Blanc, Conseillère régionale) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative) et **Aurélie CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : **Laëtitia MICHON** (Ass. Jeanne d'Arc) représentée par Maud FUME ; **Céline NIQUEUX** (Ass. blanche de horse-ball) représentée par Mélanie BLANCHET ; **Brigitte BISSON** (Correspondante Nouvelle République).

Absents : A.A.P.P.M.A. Le Nénuphar ; Association Lycée Pasteur au Galop ; Pétanque Blanche ; Rallye Team Blancs ; Roller Club Blancs ; Rugby club blancs ; Etienne BUCHMANN (Conseiller municipal - Commission sport - Commission remise des récompenses) ; Frédérique VRIGNAT (Conseillère municipale - Commission sport) ; Martial MILLIN (Commission subventions de fonctionnement) ; Mathieu AUFRERE (C.A.S. Ville Le Blanc).

Guy PANOUILLOT remercie les membres du comité directeur ainsi qu'Annick GOMBERT, maire du Blanc, Didier CIRET, maire-adjoint chargé des sports, Georges MARTINO, conseiller municipal-commission sport, pour leur présence à ce premier comité directeur de la saison.

Une minute de silence est respectée pour Hubert WELTER (secrétaire OMS), et pour toutes les personnes disparues en 2019 (entre autres M. BRISSON Roger, ancien président de la pétanque blanche) et pour celles dont l'OMS n'en a pas eu connaissance.

Jacky FAURE informe que M. Jean DANIAU est décédé à 90 ans. C'était l'un des co-fondateurs de l'OMS. L'OMS a eu 50 ans en 2018.

I/ Appel des clubs

Si les associations le souhaitent, elles peuvent profiter de ce moment pour annoncer des manifestations à venir. Robert VIEILLERIBIERE, vice-président de l'OMS, procède à l'appel des clubs.

Association blanche de horse-ball : Un match est organisé le 15 décembre prochain au centre équestre de l'Epineau.



Billard club blancois : Nouveau président : M. JOFFRE, élu cet été, remplace M. CAMARD. L'équipe blancoise (3 joueurs) a gagné le championnat de France par équipe qui s'est déroulé au Blanc et organisé par le club local. Guy PANOUILLOT regrette que l'OMS n'ait pas été invité à ce championnat de France.

Club des dauphins : Nouvelle présidente : Mme ZAMUDIO.

Compagnie Le Blanc Archer : Nouveau président : M. BERTHELOT.

L'association organise le championnat de ligue de tir à l'arc où 250 archers participeront. Au total, il devrait y avoir plus de 400 personnes à accueillir. Cette compétition aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 février 2020 au gymnase Jean Moulin. Il invite les personnes présentes ce soir à venir voir la compétition si elles le souhaitent, notamment l'après-midi où il y aura des tirs plus ludiques.

Le Blanc athlétisme : La course des 2 viaducs aura lieu le dimanche 15 décembre prochain. Le départ s'effectuera au stade d'athlétisme (site des Ménigouttes).

Lors de l'appel de l'association des Nénuphars, Guy PANOUILLOT informe que cette association risque d'être la première pour qui seront appliquées les nouvelles règles d'absence pendant 3 ans (soumises au vote lors de la prochaine assemblée générale de l'OMS en février 2020).

Le Président de l'OMS explique que la réunion ne devrait pas être très longue mais qu'il effectuera différents rappels pour les nouveaux présidents mais aussi pour les présidents de longue date.

Il rappelle aux associations qu'elles peuvent intervenir à chaque fois qu'elles le souhaitent au cours de cette réunion.

II/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 4 juin 2019

Rappel : Les comptes-rendus sont publiés sur le site internet de l'OMS.

Contre : 0 ; Abstention : 0.

Le compte-rendu est approuvé et adopté à l'unanimité.

III/ Saison sportive 2019-2020

1- Commissions

a- Installations Sportives

Philippe PASQUIERS est le responsable de la répartition des installations sportives municipales.

M. ZAMUDIO, président de l'ASSG basket, réagit à l'annonce de la manifestation de la Compagnie Le Blanc Archer les 8 et 9 février 2020 puisqu'il y aura très certainement un match de basket ce même week-end. A ce jour, il n'est pas possible de le confirmer car le calendrier n'est pas encore sorti.

Le Président de l'OMS explique que de temps en temps, lorsqu'il y a des manifestations sportives, elles sont prioritaires aux utilisateurs habituels. Si le gymnase des Ménigouttes est disponible, le match de basket pourra avoir lieu dans cette installation sportive. Il est proposé à M. ZAMUDIO de prévenir le comité départemental de l'indisponibilité du gymnase Jean Moulin pour qu'il n'y ait pas de match ce jour là ou pour éventuellement faire le match à l'extérieur. M. ZAMUDIO va faire remonter l'information.

Il est rappelé que lors de la réunion de répartition des installations sportives municipales du mois de juin, il est possible de donner les dates de manifestations pour bloquer les installations.

M. JOFFRE signale que la salle de billard étant assez petite, il est difficile d'accueillir beaucoup de monde. C'est pourquoi lorsque l'association organise une manifestation, la salle de tennis de table est empruntée.

Guy PANOUILLOT rappelle que ce type de demande doit être effectué auprès de la maison des sports pour une question d'assurance.

M. ZAMUDIO demande quel est le nombre de personnes pouvant être accueillies dans le gymnase Jean Moulin ? Didier CIRET donnera la jauge prochainement car il doit se renseigner auprès des services techniques.

RAPPEL : Pour toute utilisation d'installations sportives, il faut faire une réservation auprès de la maison des sports.

Il est cité pour exemple que les lumières du gymnase Pasteur sont restées allumées tout le week-end.

Maud FUME, représentante de l'association Jeanne d'Arc, indique que l'association a bien reçu l'information. Elle stipule qu'elle était présente avec deux autres personnes le samedi matin et certifie que toutes les lumières ont été éteintes à leur départ. Elle ne sait pas ce qu'il y a pu avoir après leur départ.

Le Président de l'OMS explique qu'il arrive que les portes de secours du gymnase Jean Moulin ne soient pas bien fermées et qu'il y ait des intrusions, tout comme ce fût le cas au gymnase des Ménigouttes. Il faut veiller à respecter les installations sportives.

Guy PANOUILLOT fait la lecture d'un mail envoyé à l'OMS le mercredi 20 novembre :

« Je viens vers vous car nous avons ce matin rencontré 2 difficultés : la piste était gelée et donc glissante, serait-il possible qu'elle soit salée les lundis et mercredis matins avant 8h ? »

De plus le gymnase des Ménigouttes était "inondé" ce matin à cause du gel qui "fond" au soleil, ce problème va-t-il être résolu ou pourrait-on avoir accès à un autre gymnase si besoin ? »

Vinciane LEROY signale qu'effectivement cela est compliqué. Il y a les classes à gérer et il n'est pas possible de pratiquer au gymnase des Ménigouttes de 8h45 à 11h30, car la surface d'évolution est mouillée lors du dégel. Cela est noté sur les feuilles de présence de l'installation.

Didier CIRET explique que ce problème est récurrent. La toiture a été rénovée il y a quelques années (mise en place d'une toiture à double peau). La condensation remonte de la piscine. Il indique qu'il y a eu une nette amélioration de façon thermique. « A part raser le gymnase, il n'y a malheureusement pas grand-chose à y faire. »

Vinciane LEROY soumet qu'il faudrait peut-être changer la toiture.

Didier CIRET relate que modifier la toiture du gymnase ne résoudra en rien le problème puisqu'il s'agit d'un problème de condensation. Il propose de diminuer la température du gymnase. Mais cela n'est pas possible puisque la température serait en dessous du seuil de pratique.

Il a contacté la personne qui a envoyé le mail. Il lui a expliqué qu'il y avait un problème de condensation.

Au sujet de la piste d'athlétisme, il a été demandé si cela était une boutade ? Cette demande était très sérieuse.

Il a été répondu qu'il n'était pas envisageable de saler la piste le matin avant utilisation car ce serait inutile. Il faudrait le faire la veille avant le gel. De plus, la piste serait dégradée très rapidement. En Haute-Savoie, les pistes d'athlétisme ne sont pas salées en période hivernale.

Il a donc été proposé de courir sur les gravillons, autour de la piste.

Guy PANOUILLOT relate qu'il comprend la situation dans laquelle sont les utilisateurs du gymnase des Ménigouttes pour avoir été dans ce cas lorsqu'il était professeur d'EPS. Au fur et à mesure de l'avancement du soleil, il fallait serpillier le sol du gymnase.

Vinciane LEROY explique qu'actuellement le serpillage ne sert à rien puisque le sol du gymnase est trempé. Il n'est vraiment pas possible de pratiquer puisqu'au bout d'un moment, il n'y a plus un endroit sec. Est-ce que cela vient d'un problème de ventilation ?

Didier CIRET informe que les ventilations ont été renforcées. Malheureusement, la vapeur monte et cela condense malgré la ventilation.

Elle ajoute qu'il y a un problème de moisissures sur les murs à l'entrée suite au changement des portes d'entrée. Ce problème n'est apparu que très récemment.

Elle tient à signaler que suite au problème de dégel dans le gymnase, les professeurs du collège n'ont pas pu travailler avec les élèves plusieurs demi-journées.

Cyrille BAPTISTE demande s'il y a d'autres gymnases de ce type en France. N'y aurait-il pas un problème de conception ?

Didier CIRET répond qu'il y en a deux en France : un dans la région Lilloise et un au Blanc.

Guy PANOUILLOT relate qu'il s'agit d'un problème récurrent et se rappelle avoir vu plusieurs ingénieurs intervenir en conseillant de réaliser différentes choses. Cela a été fait mais il n'y a eu aucune amélioration.

Jacky FAURE suggère de demander à la DDE de faire passer un camion de 125 tonnes sur la piste pour la saler.

b- Subventions de fonctionnement

Deux associations n'ont pas pris rendez-vous auprès de la commission. Il en est déduit qu'elles ne veulent pas de subventions de fonctionnement.

La commission est composée de Philippe PASQUIERS, Jean-Emmanuel FRONTERA et de Martial MILLIN.

Il est rappelé que ce sont des bénévoles et ils essaient de faire le maximum. Il faut comprendre qu'ils ne sont pas là pour remplir le dossier ou passer 45 minutes pour cela.

M. CASAVECCHI, trésorier Fitness Form, demande à qui est-ce que ce dossier a été envoyé ? car il ne l'a pas reçu.

Guy PANOUILLOT explique que le dossier a été envoyé au président, au secrétaire et au trésorier.

Quelques associations de l'OMS n'ont pas de subventions de fonctionnement. Seules celles ayant droit aux subventions de fonctionnement ont reçu le courrier et le dossier.



Lors de l'assemblée générale de Fitness Form, M. CASAVECCHI avait retenu que les enfants comptaient davantage que les adultes au niveau de ces subventions suite à l'intervention de Guy PANOUILLOT.

Guy PANOUILLOT relate qu'il y a un certain nombre d'associations que l'OMS a estimé ne pas avoir droit aux subventions de fonctionnement mais qui pouvaient bénéficier d'autres choses. Ces associations ont été prévenues avant d'adhérer à l'OMS. Ces associations sont dites « membre associé ».

Lorsque Fitness Form a demandé son adhésion, l'association savait qu'elle n'aurait pas droit à ces subventions car ne rentre pas dans les critères. Un courrier a été envoyé lors de son adhésion où cela est précisé.

Malheureusement, l'OMS sait que lorsqu'il y a changement de présidence, ces informations ne se transmettent pas.

Le CSLG, le club modélisme, le volant blancois, le CARGAC, l'association du golf des rosiers,... n'ont pas droit aux subventions de fonctionnement. Cela leur a été annoncé au départ. Ce sont des associations « membre associé ».

Il reste une date de permanence : mardi 26 novembre 2019.

Les kilomètres ne sont plus pris en charge. Les licences (jeunes et adultes) en sachant que les jeunes sont majorés et le niveau de pratique (local, départemental, régional, France) sont pris en compte.

Philippe PASQUIERS rappelle que les critères de répartition de ces subventions ont été votés en assemblée générale. Ils ont été proposés par la commission et soumis au vote. Il invite les personnes mécontentes à entrer dans le bureau de l'OMS et d'intégrer la commission pour participer à l'évolution, à donner de nouvelles idées.

Guy PANOUILLOT relate qu'un courrier où figurent les différentes dates de permanences de la commission, a été envoyé. Les associations doivent prendre rendez-vous. Plusieurs dates de permanences ont été proposées (mardi 12/11, mercredi 13/11, jeudi 14/11, vendredi 15/11, mardi 19/11 et mardi 26/11/2019) avec des créneaux horaires définis. Lorsque les associations se présentent auprès de la commission, le dossier doit être prêt.

M. BERTHELOT, président CLBA, demande si l'OMS a un budget exceptionnel pour les manifestations des associations ?

Le Président de l'OMS explique que ce type de subvention a existé mais ne l'est plus puisque la Municipalité a réduit les subventions. Il relate rapidement en quoi consistait la commission actions spécifiques manifestations (commission composée de bénévoles, dépôt dossier, étude dossiers et réception des associations concernées par la commission, répartition enveloppe, ...). En 2015, la Municipalité a subi une baisse de dotations. De ce fait, les subventions de l'OMS allaient subir également une baisse. Il a été demandé si les associations préféraient que la commission actions spécifiques manifestations perdure et qu'une baisse au niveau des subventions de fonctionnement soit appliquée, ou l'arrêt de la commission au profit des subventions de fonctionnement. La décision a été vite prise : arrêter la commission actions spécifiques manifestations.

Mme BLANCHET, trésorière de l'association blancoise de horse-ball, explique que la fédération française d'équitation regroupe plusieurs disciplines. Une personne pratiquant du horse-ball et du saut d'obstacles n'a pas pu être comptabilisée dans les deux associations au niveau des subventions de fonctionnement, mais seulement pour une des deux. Elle précise qu'il pourrait y avoir le même problème avec l'association d'attelage puisqu'il s'agit de la même fédération. Chaque discipline est différente, et n'utilise pas le même matériel.

Philippe PASQUIERS indique que cette situation a toujours été problématique puisqu'il n'y a qu'une licence fédérale pour plusieurs disciplines et dans ce cas, pour plusieurs associations. A un moment donné, la commission a dû trancher car une majorité de personnes pratiquant du CSO étaient les mêmes qui pratiquaient du horse-ball. Il n'était pas possible de subventionner deux fois les mêmes licenciés.

Réunion CERFA : Un courrier a été envoyé pour informer qu'une réunion aurait lieu le mercredi 4 décembre prochain pour aider les associations (ayant droit aux subventions de fonctionnement) qui le souhaitent, à compléter le dossier CERFA demandé par la Municipalité. Cinq associations sportives ont répondu à ce jour qu'elles seraient présentes.

Didier CIRET indique que toutes les associations en dehors du sport ou qui ne bénéficient pas de subventions de fonctionnement (calcul par le biais de l'OMS) ont reçu ou vont recevoir un mail ou un courrier de la part de la Mairie.

Guy PANOUILLOT invite les associations qui souhaitent assister à cette réunion, à s'inscrire.

L'OMS regroupe les associations sportives ce qui n'est pas le cas pour les autres associations (caritatives, sociales,...).

Le montant des prestations en nature a été communiqué aux associations sportives ayant droit aux subventions et utilisant une ou plusieurs installations sportives municipales, pour qu'elles puissent l'inclure dans leur bilan et leur budget (dossiers CERFA).

La commission pourra transmettre le montant de la subvention de fonctionnement attribué à chaque association (ayant droit) avant la réunion du 4/12/2019. Ce montant est à inscrire dans le dossier CERFA.

c- Aide à la formation diplômante

Toutes les associations adhérentes à l'OMS qui financent la ou les formations de bénévoles, peuvent faire une demande d'aide auprès de cette commission par le biais d'un petit formulaire à compléter. Elle a pour but d'aider financièrement les personnes qui se forment (éducateur, moniteur, arbitre, BNSSA, etc...). Les stages techniques ne sont pas aidés.

A ce jour, trois dossiers ont été déposés : 2 du tennis club blancois et 1 de l'école française de parachutisme. Ce dernier est en attente puisque la formation n'a pas pu être effectuée car la personne s'est blessée.

Il est précisé que la commission ne se réunira pas pour deux dossiers.

L'association Jeanne d'Arc et l'ASSG basket devraient déposer des dossiers (respectivement 1 et 1 ou 2 dossiers).

Il est rappelé que le dossier est très simple à compléter. Il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de la formation pour effectuer une demande d'aide.

Jacky FAURE insiste sur le fait que la demande ne doit pas porter pour seulement 20 euros restants à charge.

2- Centre Médico Sportif

La parole est donnée à Bruno SOULET, responsable du CMS.

Bruno SOULET, faisant partie des personnes quittant l'OMS, annonce que 2019 était la dernière année d'existence du CMS sauf s'il y a un repreneur pour le CMS.

Une personne dans la salle suggère à Bruno SOULET de prolonger le CMS une année.

Il indique que cela fait trente ans qu'il le fait. Il avait stipulé il y a quelque temps, qu'il arrêterait lors du départ de l'OMS de Guy PANOUILLOT. Il est solidaire de Guy PANOUILLOT.

3- Mini-bus

Toutes les associations adhérentes à l'OMS peuvent utiliser le mini-bus (9 places avec le chauffeur, soit 8+1). Le coût du kilomètre est de 0,12 cts. Le plein de carburant est à la charge de l'association utilisatrice.

Pour pouvoir utiliser le véhicule, il y a une convention et un avenant à signer par le président et ce, à chaque changement de présidence.

4- Informations générales

- Service national universel : « Les volontaires du service universel (SNU) doivent désormais accomplir d'ici à juin 2020 deux semaines de mission d'intérêt général auprès d'une association, ... »

Si les associations souhaitent avoir plus d'informations, le document pourra leur être transmis par la maison des sports.

- Dispositif SESAME : « Il s'agit d'une aide (conseil accompagnement, et/ou financement) à la formation pour des jeunes. L'objectif consiste à favoriser l'accès à un emploi dans le sport ou l'animation par l'obtention d'une qualification professionnelle, dans le cadre d'un parcours individualisé.

Les diplômes [...] :

- les diplômes de secourisme : PSC1, PSE1 ;
- les diplômes fédéraux délivrés par les fédérations sportives ;
- le brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) ;
- BSB (brevet surveillant de baignade)
- des actions de remobilisation, préparation aux tests d'exigences préalables à l'entrée en formation aux diplômes sportifs professionnels. [...] »

Si les associations souhaitent avoir plus d'informations, le document pourra leur être transmis par la maison des sports.

- Envoi mails avec plusieurs destinataires :

Lorsqu'un mail est envoyé pour une convocation à une réunion par exemple, les adresses mails des destinataires (mairie, conseillers départementaux, etc...) sont visibles par tous. Il est demandé aux associations de ne pas utiliser les adresses mails. Il faut envoyer un mail à l'OMS qui enverra l'information, la demande, à qui de droit.

5- Revue Le Blanc Sports

Cette revue paraît deux fois par an (mai et décembre).

- Le Blanc Sports n°43 : Interview de Romain GOUAULT, entraîneur bénévole de l'USB Football.
Cette édition est composée de 12 articles transmis par le club de plongée, l'ASSG basket, l'Ecole française de parachutisme, le club des dauphins, la pétanque blancoise, l'association 42km195, l'association Jeanne d'Arc, le club d'escalade de la région blancoise, l'association blancoise de horse-ball, Le Blanc athlétisme, les attelages blancois, le golf des rosiers.
Les associations sont sollicitées. Une date-butoir est fixée pour le retour des articles et photos.
Parution courant décembre 2019.
- Le Blanc Sports « spécial manifestations 2020 » : informations manifestations à transmettre au secrétariat.
Parution courant janvier 2020.

6- Bilan du forum des associations 2018

Il y a eu 21 retours sur 51 associations participantes. Guy PANOUILLOT indique qu'il n'a pas eu pour l'instant, le retour du bilan écrit. La personne qui doit s'en occuper n'a certainement pas eu le temps de le réaliser.

Le point négatif récurrent est celui de la sonorisation. Il a été également reproché que tous les stands ne soient pas présentés. Il s'est avéré qu'au bout d'un moment, cela n'était plus audible. De ce fait, la présentation a été arrêtée.

Le bruit de la scène gêne les associations qui sont placées dans le pourtour. Le comité d'organisation fait en sorte de ne pas mettre les mêmes associations chaque année.

Les manifestations sur la scène sont appréciées même s'il n'y en avait pas beaucoup cette année.

Le comité d'organisation qui regroupait plusieurs membres (idées en Brenne, directrice de l'office de tourisme, centre culturel du Blanc), s'est vu réduit à 2 membres : le centre social et l'OMS.

Guy PANOUILLOT arrêtant, a précisé qu'il ne savait pas si le nouveau président de l'OMS participerait à l'organisation du forum. De ce fait, il a été fait appel à des volontaires pour entrer dans le comité d'organisation.

Deux personnes de l'OMS se sont manifestées pour entrer dans le comité d'organisation : Nathalie CORBEAU (présidente hand-ball club blancois) et Joëlle BRUNET (présidente attelages blancois). Ces personnes sont remerciées. Une personne d'une association de musique souhaite également en faire partie.

La date du prochain forum des associations a été fixée au samedi 5 septembre 2020.

7- Remise des récompenses

Un courrier a été envoyé aux associations avec une date-butoir de retour des informations et des photos.

La commission se réunit le mardi 26 novembre 2019 pour valider ou non valider les personnes proposées par les associations.

Les associations recevront un courrier où figurera le nom des personnes retenues par la commission. Il est demandé aux associations d'attendre d'avoir ce courrier pour informer les bénéficiaires.

La remise des récompenses aura lieu le vendredi 7 février 2020 au gymnase Jean Moulin.

Comité des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de l'Indre :

Théoriquement, ce sont aux associations de proposer des bénévoles mais au Blanc, c'est l'OMS qui s'en charge pour le sport. L'OMS ne connaissant pas tous les bénévoles de chaque association, il est demandé à ces dernières de donner des noms et les renseignements des personnes proposées. Un document a été complété par les associations lors d'un comité directeur de 2018 pour que l'OMS puisse avoir des noms de bénévoles pour pouvoir les proposer. Malheureusement, par la suite, il n'y a eu que très peu de retours d'informations de la part des associations. De ce fait, l'OMS ne peut donc pas proposer toutes les personnes pour lesquelles il a été demandé des informations.

Pour la promotion de juillet 2019, il y a un certain nombre de lettres de félicitations, de médailles de bronze et de médailles d'argent. Guy PANOUILLOT demande si les bénéficiaires ont reçu un courrier à ce sujet ? Mme BRUNET, présidente des attelages blancois, informe que deux personnes de son association ont reçu un courrier en août ou septembre dernier.

La remise aura lieu lors de l'assemblée générale du comité des médaillés en janvier 2020. Le Président de l'OMS est étonné du peu de courriers reçus au vu du nombre de personnes retenues.

Guy PANOUILLOT s'adressant à Annick GOMBERT, maire du Blanc, regrette que personne ne propose les bénévoles des autres associations (caritatives, sociales, culturelles, etc...) car il n'y a pas de structure pour le faire à la place de ces associations. Comment faire pour que ces personnes puissent être proposées ?

M. JOFFRE, président billard club blancois, demande quand est-ce qu'il aura la réponse pour la proposition de récompensés ?

Guy PANOUILLOT explique à nouveau que la commission de remise de récompenses de l'OMS, composée de Michel BRUNET, Georges MARTINO, Etienne BUCHMANN, Didier CIRET et lui-même, se réunit le mardi 26 novembre prochain. Un courrier sera envoyé par la suite avec le nom des personnes retenues par la commission. Ensuite, c'est à l'association de prévenir la ou les personnes retenues pour être présente(s) à la remise des récompenses.

Dans le cadre du comité des médaillés, c'est la Préfecture qui prévient les personnes concernées.

IV/ Questions diverses

- Bureau OMS

Guy PANOUILLOT fait remarquer qu'Henri LE FLEM se trouve à la même table que les membres actuels du bureau de l'OMS. Il ne fait pas partie du bureau pour l'instant.

Il annonce qu'il a accepté d'entrer dans le bureau et de prendre la suite. Il sera coopté à l'assemblée générale puisqu'il ne représente pas d'association.

A l'issue de l'assemblée générale, une réunion sera effectuée entre les personnes qui composeront le nouveau bureau de l'OMS, pour voter entre elles qui prendra la fonction de président, de secrétaire, de trésorier, etc... Il est rappelé qu'il ne faut pas entrer dans un bureau en demandant une fonction particulière.

Trois personnes vont partir du bureau sans compter Hubert WELTER à remplacer, il serait nécessaire que trois autres personnes entrent dans le bureau.

Jean-François GRANGENEUVE se porte volontaire car il estime que l'OMS est une structure importante pour les bénévoles, il faut être là pour la pérenniser.

Guy PANOUILLOT le remercie et explique qu'il n'entrera pas dans le bureau de l'OMS en tant que représentant de l'USB Foot mais sera coopté lors de l'assemblée générale de l'OMS.

Il rappelle que les membres des commissions faisant partie d'une association, ne peuvent pas prendre part à la décision d'attribution d'une aide. Il est alors demandé à cette ou ces personnes de sortir de la réunion le temps de la prise de décision.

Il demande si d'autres personnes souhaitent entrer au bureau ? Aucun volontaire.

- Tennis de table

Francis TREMBLAIS, président, annonce que le tennis de table organise la coupe nationale des vétérans en mars 2020 au gymnase Jean Moulin ainsi que le tournoi des copains en juin 2020 également au gymnase Jean Moulin.

- Projet rénovation mur d'escalade

Vinciane LEROY évoque le projet de rénovation du mur d'escalade du gymnase Jean Moulin (dossier déposé en Mairie) et demande où en est l'avancement pour 2019 ?

Didier CIRET indique que la Municipalité n'a pas dit que ce projet serait effectué en 2019. Le dossier qui a été retenu pour 2019 est celui de la réfection des courts de tennis. Le prochain projet prioritaire sera celui de la rénovation du mur d'escalade. Il explique que le dossier sera laissé à la prochaine équipe municipale qui sera en place et espère fortement qu'il soit mené à terme. Il y a forcément des appels d'offres pour la réalisation du projet.

- Travaux effectués sur les installations sportives municipales :

La parole est donnée à Didier CIRET.

• Site tennis :

Les courts extérieurs ayant 45/46 ans, ont été rénovés. La rénovation a été assez compliquée en raison de la canicule. L'entreprise a dû travailler certains soirs très tard. Il reste la peinture de ces courts à effectuer. Depuis trois semaines, la météo n'étant pas favorable, elle n'a pas pu être faite. La Municipalité a refusé qu'elle soit réalisée actuellement car il aurait fallu signer un document et il n'y aurait pas eu de garantie décennale. De ce fait, la Municipalité a décidé de reporter la réalisation de la peinture aux beaux jours. Le coût de la rénovation s'élève à 75 000 euros.

L'éclairage des deux courts couverts a été changé en éclairage LED (coût : 24 000€). 4 000 euros ont été investis dans le club house.

• Gymnase des Ménigouttes :

Deux portes issue de secours ont été changées (coût : 18 000€).



Il a noté qu'il y avait beaucoup de condensation. Il ne sera pas possible de régler le problème de toiture mais il verra pour qu'il y ait plus de ventilation.

Didier CIRET rappelle qu'il faut bien refermer toutes les portes. Il cite le problème survenu au gymnase Jean Moulin : les portes de secours qui ferment bien, étaient déverrouillées de l'intérieur et des intrusions étaient faites la nuit à l'insu de tous et qui permettaient peut-être d'ouvrir certains casiers de matériel appartenant à des associations (CERB, ASSG basket, etc...).

- *Parking piscine et gymnase des Ménigouttes* : réfection et éclairage terminés.
- *Piscine des Ménigouttes* :
Les douches côté homme ont été refaites entièrement. Les casiers des vestiaires ont été changés. L'éclairage au dessus du bassin a été remplacé par un éclairage LED.
- *Tables de tennis de table* : Deux tables sont à réceptionner (commande groupée par le biais du comité départemental de tennis de table). Francis TREMBLAIS informe qu'elles ont été commandées et devraient être livrées en fin d'année ou début 2020.
- *Stands de tir* : L'installation d'isolant pour la tuyauterie afin de permettre l'utilisation des toilettes en hiver a été prise en compte. Didier CIRET ne sait pas où en sont les travaux.
- *Maison des sports* : Deux bureaux ont été refaits à neuf. La prochaine étape serait de refaire la salle de réunion qui en a bien besoin.
- *Piste d'athlétisme ½ lune* : les matériaux ont été réceptionnés en juin. L'entreprise a pris beaucoup de retard dans les chantiers en raison de la canicule de cet été. Actuellement, il y a trop de pluie. Les travaux sont donc reportés au Printemps.

M. ZAMUDIO intervient pour informer qu'il y a un problème avec l'un des paniers de basket du gymnase Jean Moulin : la manivelle est très dure pour descendre le panier côté entrée. Ce problème a été signalé à la maison des sports qui a retransmis aux services techniques.

Jean-François GRANGENEUVE en a pris connaissance et doit voir cela avec Dominique JACQUET pour savoir d'où vient le problème.

M. BERTHELOT souhaite savoir si toute demande de travaux doit être transmise à l'OMS ? Il signale que la salle de tir à l'arc commence à être vétuste. « Les posters ne risquent pas de retenir le placo très longtemps. ».

Guy PANOUILLOT répète que toute demande de travaux doit passer par l'OMS, qui transmettra ensuite aux services techniques de la ville du Blanc.

Guy PANOUILLOT donne la parole à Annick GOMBERT, maire du Blanc.

Annick GOMBERT remercie les associations de leur présence et de l'efficacité reconnue de Guy PANOUILLOT et de son équipe pour gérer toutes les demandes, tous les problèmes qui peuvent se poser. Elle remercie les associations et les encourage à respecter les installations sportives municipales. Elle invite les utilisateurs à ne pas laisser de déchets autour de ces installations.

Francis TREMBLAIS demande s'il s'agit de la dernière réunion conduite par Guy PANOUILLOT ?

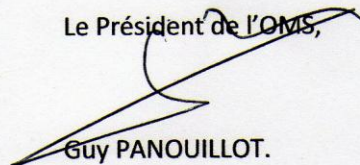
Guy PANOUILLOT lui rappelle qu'il y a l'assemblée générale le 12 février 2020 ainsi que la remise des récompenses le 7 février 2020.

Le Président de l'OMS invite l'assemblée au pot de l'amitié.

Fin de la réunion à 21h15, suivie du pot de l'amitié.

Fait à Le Blanc, le 27 novembre 2019.

Le Président de l'OMS,



Guy PANOUILLOT.